

OPÉRATION TÉLÉTHON 2016

MODALITES DE PARTICIPATION LIONS CLUB



Descriptif de l'opération

Mondial Relay et l'éco-organisme **Screlec** organisent ensemble une grande collecte de piles et de petites batteries usagées au profit de l'AFM-Téléthon **du 3 octobre au 17 décembre 2016** dans les 5 000 **Points Relais**® répartis sur toute la France. Pour chaque tonne collectée, 250 € seront versés à l'AFM-Téléthon.

Le Lions Club, fort de son engagement historique avec l'AFM-Téléthon, soutient activement cette collecte.

Pour relayer et augmenter cette collecte, les coordinations et les organisateurs de manifestations sont invités à collecter des piles et petites batteries.

Votre rôle

Collecter des piles et petites batteries usagées et relayer l'opération auprès des collectivités, des établissements scolaires, des entreprises, du grand public,

A) Que faut-il collecter ?

Tous les types de piles et les batteries que vous trouvez dans les appareils de la vie courante : votre petit électroménager, matériel informatique et de téléphonie, outillage sans fil... (voir les exemples ci-dessous).



Les batteries de véhicules et de vélos électriques, ne peuvent pas être collectées (elles sont à déposer dans une déchetterie). De même les batteries de plus de 4 Kg ne sont pas reprises



Les objets, piles et batteries suivants à ne pas collecter

Les batteries de démarrage de véhicules



Les batteries de vélos électriques



Les ampoules - tubes et néons



Les piles industrielles de marque SAFT / TADIRAN / XENO



Les petits déchets qu'équipements électriques et électroniques (DEEE)



Les seringues, sacs plastiques et autres déchets



Attention, certains établissements (magasins, commerces, écoles, entreprises...) sont déjà affiliés à un programme de recyclage (il en existe 2 en France : Screlec-Batribox ou Corepile).
Merci de ne pas récupérer leurs piles.

B) Les outils de collecte

Mondial Relay et Screlec mettent à disposition de chaque organisateur de collecte de piles :

- 100 petites boîtes de collecte « Mini-Batribox », aux couleurs de l'AFM-TELETHON.
- 10 affichettes A4 matérialisant votre urne de collecte
- Des cartons de collecte (30 Kg) permettant le regroupement des piles



C) Inscription et commande de kits

Les organisateurs de collecte de piles doivent s'inscrire via le lien suivant au plus tard le 15 octobre 2016 : <https://www.inscription-facile.com/form/YUegg8KeoTdLBP4o0HOR>

Le kit de collecte sera directement envoyé à l'adresse renseignée. Merci de bien préciser les jours et horaires d'ouverture de votre adresse de livraison, et adresse d'enlèvement (si différente) dans le formulaire.

Pour obtenir du matériel supplémentaire il convient d'utiliser le lien suivant : <https://www.inscription-facile.com/form/00fOva0NzcYzEDdfllmG>

D) Comment recruter des organisateurs de collecte ?

Proposer l'opération « 1 PILE = 1 DON, de l'énergie pour le Téléthon » aux organisateurs, entreprises, écoles, associations et grand public :

- ✓ Ne proposer l'opération qu'aux établissements non affiliés à un programme de recyclage de piles (Screlec-Batribox ou Corepile)
- ✓ Ne pas hésiter à distribuer les Minis-Batribox qui sont aussi bien un outil de communication qu'une urne de collecte.
- ✓ Lorsqu'une personne souhaite organiser une collecte de grande ampleur (+ de 60kg de piles), lui demander de s'inscrire via le lien <https://www.inscription-facile.com/form/YUegg8KeoTdLBP4o0HOR> .

E) La remontée de la collecte des piles et batteries

- ✓ **Vous avez collecté moins de 3 kg :**

Déposez vos piles entre le 3 octobre et le 17 décembre dans le Point Relais® le plus proche <http://www.mondialrelay.fr/trouver-le-point-relais-le-plus-proche-de-chez-moi/>.

- ✓ **Vous avez collecté entre 3 kg et 60 kg:**

Appelez le commerçant Point Relais®, pour vérifier s'il peut stocker votre volume de collecte. Vous pouvez aussi contacter un des 24 centres régionaux.

- ✓ **Vous avez collecté plus de 60 kg :**

Contactez SCRELEC avant le 20 décembre pour organiser la reprise des cartons : enlevement@screlec.fr ou 01 41 33 08 44



Afin de garder une trace de votre geste solidaire et éco-citoyen, ne pas oublier de peser votre collecte avant de la remettre au Point Relais ® et transmettez votre résultat à clheng@afm-telethon.fr.

F) Règle de stockage des piles et batteries avant enlèvement par SCRELEC.

- ✓ Conseil pour la manipulation des piles et accumulateurs : nous vous suggérons de porter des gants ménagers lors des manipulations et de vous laver les mains après la manipulation.
- ✓ Attention, seules les piles et petites batteries doivent être mises dans vos contenants de collecte (fûts et/ou cartons). En aucun cas vous ne devez jeter les Mini-Batribox vides ou matériel de communication dans les contenants.
- ✓ Stocker les piles et batteries à l'abri du soleil et des intempéries.
- ✓ Conseil pour le transport : Nous vous recommandons simplement de vous assurer que vos piles et accumulateurs sont dans un conditionnement fermé n'excédant pas 30kg (ex: carton de collecte fourni par Screlec), évitant ainsi aux piles et accumulateurs de se renverser.
- ✓ Vérifier avant chaque enlèvement que les piles et batteries ne contiennent aucun corps étranger (thermomètre, autres déchets, batterie de démarrage ...) et que les piles et batteries soient sèches et non souillées par quelque matière que ce soit.
- ✓ S'assurer que le lieu d'enlèvement est accessible durant les jours ouvrés et aux horaires de bureau. Vérifier qu'il soit accessible au transporteur. S'assurer enfin que le demandeur soit présent lors du rendez-vous convenu afin d'éviter tout passage inutile.
- ✓ Pour les organisateurs utilisant des fûts, la dotation sera au maximum de 4 et la fourniture de fûts supplémentaires se fera par échange lors de l'enlèvement.

Contacts

Lions Club :

Alain ANGOT

a.m-angot@wanadoo.fr

Tel : 06 07 75 37 64

AFM-Téléthon :

Chei-Line HENG

clheng@afm-telethon.fr

Tél : 01 69 47 28 95

SCRELEC :

Yann CAILLAUT

yann.caillaut@screlec.fr

Tél : 01 41 33 08 50

Agnès KEMPF

agnes.kempf@screlec.fr

Tél : 01 41 33 08 52

Les partenaires



MONDIAL RELAY est spécialiste de la livraison de colis aux particuliers.

Mondial Relay, depuis plus de 20 ans, s'est imposée comme l'un des leaders de la distribution de colis aux particuliers, en accompagnant le développement du E-commerce en France et en Europe.

Mondial Relay propose l'offre la plus complète du marché avec des solutions de livraison en Point Relais®, en Drive et à domicile pour les colis de 0 à 130Kg.

www.mondialrelay.fr



SCRELEC est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics dont la double mission est de prendre en charge les piles et les petites batteries usagées, et de sensibiliser les citoyens à la collecte sélective de ces déchets.

Screlec a conçu « Batribox », un programme complet de collecte à destination du grand public comprenant des outils de collecte et de sensibilisation.

www.screlec.fr